

	PROFIL DE POSTE DE SAGE - FEMME	Réf : FT/MATE/2436/A
		Nature : Fiche technique
		Page 1 sur 3

<i>Création du document</i>				
	<i>Rédaction</i>	<i>Vérification</i>	<i>Validation</i>	
Nom : Fonction :	N. NURRA Sage-femme coordinatrice	J. LACOUR Responsable qualité	Dr EL MOUTAWAKIL EL ALAMI Responsable service gynécologie	A. MARON SIMONET Directrice des affaires médicales
Date :	09/03/2022	11/03/2022	09/03/2022	10/03/2022
Signature	VALIDE	VALIDE	VALIDE	VALIDE

1. PRESENTATION DU SERVICE

Le service maternité se situe au 1^{er} étage et fait partie du pôle mère -enfant – chirurgie.
Il est constitué de 16 lits, de 4 salles de naissance dont une salle Natur'L .
Il est à proximité du service de pédiatrie et néonatalogie.

2. LA PLACE ET LES RELATIONS

La direction des ressources humaines est la direction fonctionnelle.
Le service fait partie du pôle mère – enfant- chirurgie.
Les agents sont placés sous l'autorité directe du cadre de santé.

Les liaisons fonctionnelles sont :

- La direction des affaires médicales.
- Le médecin gynécologue-obstétricien, pour la prise en charge des parturientes, des femmes en suite de couches, de la surveillance des grossesses pathologiques.
-
- Les pédiatres pour la réanimation en salle de naissance, la prise en charge des nouveaux nés pendant le séjour en maternité.
- Les anesthésistes pour la prise en charge des césariennes, des anesthésies péridurales, des AG pour curetage et IVG, de la réanimation néo natale.
- Les I. A.D. E.
- Les auxiliaires de puériculture pour la prise en charge du couple mère – enfant.
- Les puéricultrices et auxiliaires de puériculture du service néonatalogie.
- Le psychologue
- Les assistantes sociales
- Le service d'addictologie
- Les kinésithérapeutes
- Les intervenants des services médicaux-techniques et logistiques.

Les liaisons extérieures sont :

- Les puéricultrices et les sages-femmes des services de la PMI
- Le Réseau Aurore
- Tous praticien libéral en relation avec l'établissement.

3. LES COMPETENCES

3 – 1 Diplômes - formation :

- Diplôme d'état de sage- femme
- Formation : 1^{er} année des études de sante (PAES), être classe en rang utile
4 années d'études dans une école de sages -femmes

3 – 3 Aptitudes spécifiques :

- Faire preuve de curiosité intellectuelle, d'ouverture et de tolérance,
- Avoir le sens des responsabilités,
- Avoir le sens de l'écoute, du dialogue,
- Avoir le sens de l'organisation, des priorités,
- Avoir la maîtrise de soi.

4. LES CAPACITES SPECIFIQUES

- Travailler en équipe pluridisciplinaire,
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse,
- Savoir anticiper les situations à risque,
- Savoir gérer son stress : maîtrise de soi, rapidité d'adaptation et réactivité,
- Evaluer ses pratiques professionnelles,
- Perfectionner ses connaissances pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins,
- Prendre en compte les priorités de santé publique.

5. LES ACTIVITES SPECIFIQUES

- Assurer les consultations en urgence pour douleurs abdominales au cours du 3^{ème} trimestre de grossesse.
- Diagnostiquer et suivre le travail :
 - ✓ Surveillance électronique de l'état du fœtus et de la contraction utérine pendant le travail
 - ✓ Surveillance clinique du travail
 - ✓ Réaliser une échographie (présentation fœtale)
 - ✓ Demande et surveillance d'une APD (obstétricien informé)
- Réaliser l'accouchement pour une grossesse à terme à priori normale.
- Pratiquer une anesthésie locale.

PROFIL DE POSTE DE SAGE - FEMME

Réf : FT/MATE/2436/A

Nature : Fiche
technique

Page 3 sur 3

- Pratiquer une épisiotomie : réfection d'une épisiotomie non compliquée, restauration immédiate des déchirures superficielles simples.
- Réaliser délivrance artificielle, révision utérine (à l'exclusion d'un utérus cicatriciel)
- Diagnostiquer et prendre en charge les urgences en salle de naissance (obstétricales et pédiatriques), jusqu'à l'arrivée du médecin.
- Prendre en charge les patientes et leur bébé pendant les suites de couches. Réaliser les soins et les examens nécessaires à leur surveillance.
- Assurer le dépistage et la surveillance des grossesses à risque.
- Informer et accompagner à l'allaitement maternel.
- Veiller à la bonne tenue des dossiers d'obstétrique.
- Participer à l'encadrement des étudiants.
- Participer à la prise en charge des interruptions volontaires de grossesse.
- Participer à la prise en charge de patientes en chirurgie gynécologique. (Curetage, coéloscopie)

6. HORAIRES – LE CYCLE DE TRAVAIL

Cycle de travail :

Gestion annuelle : 33h45 / semaine

Cycle de travail à repos variable.

Jours et horaires de travail :

Rythme en garde 50% jour, 50% nuit

Garde de 12 heures : 08h00 -20h00 garde de jour
20h00 – 08h00 garde de nuit

7. LES RISQUES PROFESSIONNELS

- Travail avec lourde charge mentale et psychologique
- Risques biologiques par AES
- Risques biologiques par voies aéroportées ou manu portées
- Agressions verbales
- Contraintes liées au travail avec le public
- Troubles liés à l'alternance de travail jour nuit
- Risques médicaux légaux